

COMMUNE DE WAVRECHAIN SOUS FAULX

Compte-rendu de la réunion du Lundi 15 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le Lundi 15 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Wavrechain sous Faulx s'est réuni dans le Lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LEPRETRE André, Maire, à la suite de la convocation qui lui avait été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie selon la Loi.

Présents : Mr LEPRETRE André, Mr MARECHAL Laurent, Mr HECQUET Guy, Mr BEROGE David, Mr AUFEVRE Vincent, Mme BEAUVOIS Nathalie, Mr BOULET Christian.

Absents excusés : Mr BRILLON Daniel (a donné pouvoir à Mr MARECHAL Laurent),

Mme HORAIN Stéphanie. _____

Absente : MOMPACH Carole

Secrétaire de séance : Mr BOULET Christian

➤ Ordre du jour :

- Délibération du conseil municipal concernant l'approbation du compte de gestion dressé par le comptable du Trésor Public
- Vote du Compte administratif 2018
- Délibération du conseil municipal sur le compte administratif 2018
- Délibération ayant pour objet l'affectation des résultats de la commune de l'exercice 2018
- Budget Primitif 2019
- Délibération fixant les subventions accordées au titre de l'année 2019
- Délibération fixant les taux d'impositions de 2019 (taxe d'habitation et taxes Foncières)
- Questions et travaux divers
- Fêtes et cérémonies

Affaires débattues n'ayant pas fait l'objet de délibérations :

➤ Lecture du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2019 qui a été approuvé dans son intégralité.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour qui a été accepté à L'unanimité :

- Modification de la délibération n°2019/007 du 21/03/2019

Questions et travaux divers

- Néant -

Affaires débattues ayant fait l'objet de délibérations :

- COMPTE DE GESTION 2018 ETABLI PAR MR GROCKOWIAK, INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES (2019/009)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2018, dressé par le Receveur de la Commune, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que les opérations sont régulières, décide à l'unanimité de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DECISION : 8 VOIX POUR

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE DE L'ANNEE 2018 (2019/010)

Il est donné lecture du Compte Administratif 2018, qui a été dressé par le Maire de la Commune, dont les résultats sont concordants avec le compte de Gestion 2018, dressé par le Receveur de la Commune. A savoir :

Excédent de Fonctionnement cumulé (exercice 2018 + résultat antérieur (excédent)) : = 667 783,49 Euros
Excédent d'investissement cumulé : (Cis les restes à réaliser) : - 17 991.31 Euros

Après délibéré (le Maire ayant quitté la salle), le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le Compte Administratif 2018 de la Commune tel qu'il a été présenté.

☛ DECISION : 7 VOIX POUR (6 voix + 1 procuration)

- AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE DE L'EXERCICE 2018 (2019/011)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que suite au vote du Compte Administratif de la Commune de l'année 2018, il y a lieu d'affecter les résultats d'exploitation de cet exercice.

Après délibéré, le Conseil Municipal, vu l'instruction M14, vu les budgets de l'exercice 2018 et vu le compte administratif de la Commune de l'année 2018 voté ce jour, décide à l'unanimité de l'affectation des résultats comptables du compte administratif comme suit :

Résultat à affecter (Excédent) : en EUROS : 673 715.18

Affectation par ordre de priorité :

- Résultat d'investissement cumulé (001) :+ 5 931.69€

- report à nouveau (002)..... + 667 783.49€

-R.A.R (Investissement):.....Dépenses : 30 711.00€.....Recettes : 6 788.00€

RESULTAT DEFINITIF = 649 792.18€

Les résultats définitifs dégagés ci-dessus, seront repris budgétairement au Budget Primitif de l'année 2019.

☛ DECISION : 8 VOIX POUR

- BUDGET PRIMITIF 2019

Chaque conseiller a eu avec sa convocation l'extrait des dépenses et recettes de la section de fonctionnement et d'investissement du CA et du BP, ainsi que les projets de délibérations.

Le projet de budget élaboré par la Commission des finances qui s'est réunie le 01/04/19 s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

Fonctionnement : 921 396,49 €

Investissement : 785 249,18 €

DECISION : 8 VOIX POUR

- TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2019 (2019/012)

Parallèlement au vote du budget, Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts locaux et de maintenir les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation 10,55%

T.F.B 10.32%

T.F.N.B. 48,48%

DECISION : 8 VOIX POUR

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2019/013)

Le projet de budget reprend un crédit de 2 690.00€

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les propositions de la Commission des finances telles qu'elles suivent.

Société Colombophile « Le Ramier » :	250,00 €
Association Wavrechain en fête :	250,00 €
Association L.E.O.P.A.R.D.S. :	250,00 €
Association des Secrétaires Généraux de Mairie du canton de Denain :	75,00 €
Papillons blancs de Denain :	75,00 €
Association Maires du Nord :	90,00 €
Secours catholique Cambrai :	75,00 €
Institut de recherches cancer :	75,00 €
OCCE 3154-Ecole Henri Matisse	1 500,00 €
Association sportive Handisport du Hainaut :	50,00 €

DECISION : 6 VOIX POUR , 2 ABSTENTIONS

- MODIFICATION DE LA DELIBERATION n°2019/007 DU 21/03/2019 (2019/014)

Monsieur le maire rappelle la délibération ponctuelle n°2019/007 du 21/03/19 portant création d'un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité permettant de recruter un agent chargé de l'entretien des espaces verts et petits travaux divers, pour lequel il propose de modifier la durée du CDD et de la, porter à 10 mois au lieu de 12 mois initialement prévu. Le reste de la délibération du 21/03/19 restant inchangé.

DECISION : 8 VOIX POUR

▪ **Liste des délibérations :**

2019/009 : Délibération du Conseil Municipal concernant l'approbation du compte de gestion dressé par Mr GROCKOWIAK François, Receveur.

2019/010 : Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2018

2019/011 : Délibération ayant pour objet l'affectation des résultats comptables du compte administratif 2018

2019/012 : Vote des taux d'impositions communaux 2019

2019/013 : Subventions 2019

2019/014 : Délibération modifiant la délibération n°2019/007 du 21/03/2019 transmise au contrôle de légalité le 28/03/19 - Délibération ponctuelle portant création d'un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3-1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)